



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



LIBRARY

JUL 24 1981

Distr.
GENERALE

A/36/394
22 juillet 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-sixième session

Point 33 de l'ordre du jour provisoire* UN/DO/CONF/1981

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Lettre datée du 21 juillet 1981, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies

Je souhaite appeler d'urgence votre attention sur le fait que le dimanche 19 juillet 1981 et le lundi 20 juillet 1981, les terroristes de l'OLP opérant au Liban ont bombardé des cibles civiles dans le nord d'Israël. Au cours des bombardements du 20 juillet, une femme a été tuée dans le kibboutz de Misgav Am et un autre civil blessé, dans le même kibboutz. Le femme qui a été tuée dans ce tir de barrage était mère de trois enfants.

On se rappellera que le 7 avril 1980, c'est à Misgav Am que les terroristes de l'OLP ont occupé les pouponnières et pris en otages les jeunes enfants et nourrissons qui y dormaient ainsi que quelques mères allaitantes; au cours de cet acte abominable, un nourrisson et un civil ont été tués, 4 jeunes enfants ont été blessés, un soldat des forces de défense israéliennes a trouvé la mort et 11 autres soldats ont été blessés [voir ma lettre du 9 avril 1980 (A/35/171)].

Le bombardement par l'OLP des centres civils dans le nord d'Israël depuis le 19 juillet à midi jusqu'au soir du 20 juillet, s'est déroulé comme suit :

Le 19 juillet, des roquettes Katioucha ont été lancées sur le couloir de Galilée de 19 heures à 20 heures (heure locale); puis de 21 heures à 23 heures, des cibles situées en Galilée occidentale ont été bombardées par intermittence, et deux personnes ont été blessées à Nahariya.

Le 20 juillet, le couloir de Galilée a été soumis à cinq reprises à des bombardements et à des tirs de roquettes Katioucha. Ces tirs ont eu lieu par vagues, de minuit à 2 heures, à 3 h 30 environ, de 4 heures à 4 h 30, à 6 h 30 environ (heure à laquelle sont tombées les victimes du kibboutz de Misgav Am) et à 20 heures.

J'ai l'honneur de demander que la présente lettre soit distribuée comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 33 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israël auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM

* A/36/150.